

Image not found or type unknown



Résiliation xxxxxx arnaque

Par **Anaisp13**, le 21/09/2023 à 00:16

Bonjour,

Nous sommes un pôle santé, avec des praticiens indépendants, nous louons pour l'accueil un téléphone et un casque (très classique vraiment rien d'exceptionnel).

Le secrétariat ferme au 30/09 et un médecin quitte le cabinet.

Nous demandons le solde à résilier et là surprise 11000€.

Comment puis-je contrer cela? Une somme si astronomique pour un si petit matériel, une honte surtout qu'il sera rendu intact!!

Merci pour votre aide

Bonjour,

Merci de respecter les CGU de ce forum en évitant de citer des noms d'entreprise.

Cordialement

Par **Cousinnestor**, le 21/09/2023 à 06:31

Hello !

Anais que disent exactement les clauses de résiliation de votre contrat de location de cet appareil (avec abonnement téléphonique ?) ? C'est de là qu'il faut partir.

A+

Par **Visiteur**, le 21/09/2023 à 07:45

BONJOUR

Tout à fait d'accord.

Ensuite, répondre éventuellement sur le thème des cg du contrat ou de la clause abusive.